

No de résolution
ou annotation

**Séance
ordinaire
14 novembre 2017**

17-11-172

**Procès-verbal du conseil
de la municipalité de Sainte-Marthe**

Séance ordinaire du 14 novembre 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe, tenue le mardi 14 novembre 2017 à 20 h 07 à la salle du conseil située au 776, rue des Loisirs et à laquelle sont présents :

Monsieur le maire François Pleau;

Messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras, Gilbert Séguin et mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle;

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Monsieur le directeur général Michel Bertrand est présent.

Assermentation

Avant le début de la séance, en conformité avec l'article 313 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* qui prévoit que dans les 30 jours de la proclamation de son élection, la personne élue doit faire le serment prévu à l'annexe II de cette même loi, madame la présidente de l'élection générale du 5 novembre 2017, Claudia Baril, assiste les élus dans cette démarche, ce qui leur permet ensuite de débiter leur mandat qui commence à compter du moment où ils prêtent serment.

Cette obligation légale étant complétée, monsieur le maire déclare la séance ouverte à 20 h 07.

PÉRIODE DE RECUEILLEMENT

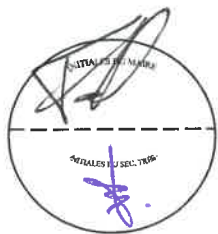
Le directeur général fait la lecture de la prière.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Jinny Brunelle

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. Période de recueillement
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption de procès-verbaux
4. Approbation des comptes payés et à payer
5. Avis de motion et projet de règlement décrétant les taxes, les tarifs et les compensations 2018
6. Avis de motion et projet de règlement sur l'éthique et la déontologie des élus
7. Nomination d'un délégué et d'un délégué substitut parmi les élus pour siéger au conseil d'administration de Transport Soleil
8. Comité consultatif d'urbanisme (CCU) – Appel à manifestation d'intérêt auprès des citoyens pour la constitution d'un nouveau comité consultatif d'urbanisme
9. Renouvellement de l'adhésion de la municipalité à la FQM
10. Club Quad des Trois-Lacs – positionnement de la municipalité suite à leur demande
11. MAMOT – demande d'une rencontre de début de mandat avec le conseiller attiré à notre territoire



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

12. Achat d'un logiciel de gestion des matières résiduelles
13. Travaux visant à sécuriser les lieux d'un bassin désaffecté ayant jadis servi à l'aqueduc
14. Achats divers pour les besoins du Service incendie
15. Formation sur les interventions avec gaz propane ou naturel
16. Plan de remplacement 2018 des habits de combat
17. MRC – résolution permettant aux différents membres du conseil de remplacer le maire, le cas échéant
18. Dons et commandites
19. Correspondance
20. Période de questions
21. Levée ou ajournement de la séance ordinaire

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras, Gilbert Séguin et Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne et Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Gravel

17-11-173

QUE les procès-verbaux préparés par monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier couvrant la période de juillet à septembre 2017 et les résolutions numéros 17-07-120 à 17-09-158 soient adoptés tel qu'inscrit au livre des procès-verbaux.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras, Gilbert Séguin et Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne et Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

APPROBATION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilbert Séguin

17-11-174

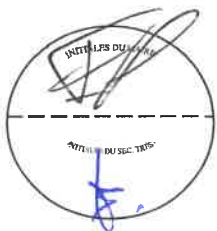
D'ACCEPTER les comptes payés et à payer tels que déposés (document no 2017-11-14 CTES) à la présente séance ordinaire par le directeur général et d'autoriser les paiements dont le montant total des chèques émis est de 215 706,51 \$, celui des paiements électroniques par AccèsD Affaires Desjardins de 96 953,29 \$, celui en salaire net et déplacements totalisant 19 207,05 \$ et enfin, en salaire net des élus d'un total de 4 369,02 \$, l'ensemble des comptes payés et à payer totalisant 336 235,87 \$.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras, Gilbert Séguin et Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne et Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES TAXES, LES TARIFS ET LES COMPENSATIONS 2018

Monsieur le conseiller Gilbert Séguin donne avis de motion que le règlement numéro 193 décrétant les taxes, les tarifs et les compensations 2018 sera



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

présenté lors d'une séance extraordinaire le 12 décembre 2017 pour adoption.

AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE DES ÉLUS

Monsieur le conseiller Claude Gravel donne avis de motion que le règlement numéro 194 sur l'éthique et la déontologie des élus sera présenté lors d'une séance ultérieure pour adoption.

NOMINATION D'UN DÉLÉGUÉ ET D'UN DÉLÉGUÉ SUBSTITUT PARI MI LES ÉLUS POUR SIÉGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE TRANSPORT SOLEIL

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilbert Séguin

17-11-175

QUE monsieur le conseiller Claude Gravel soit le délégué de la municipalité pour siéger au conseil d'administration de Transport Soleil;

QUE monsieur le conseiller Carl Dupras soit le délégué substitut de la municipalité pour siéger au conseil d'administration de Transport Soleil.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras, Gilbert Séguin et Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne et Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU) – APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT AUPRÈS DES CITOYENS POUR LA CONSTITUTION D'UN NOUVEAU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Il est proposé par madame la conseillère Jinny Brunelle

17-11-176

DE PROCÉDER à un appel à manifestation d'intérêt auprès des citoyens afin de combler le poste dédié aux citoyens actuellement vacant.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras, Gilbert Séguin et Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne et Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION DE LA MUNICIPALITÉ À LA FQM

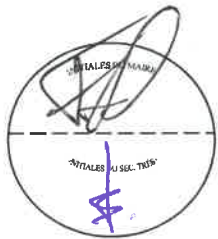
Il est proposé par monsieur le conseiller Carl Dupras

17-11-177

DE RENOUVELLER l'adhésion annuelle de la municipalité de Sainte-Marthe à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et d'en acquitter les frais au montant de 1 371,04 \$, taxes en sus.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras, Gilbert Séguin et Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne et Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

CLUB QUAD DES TROIS-LACS – POSITIONNEMENT DE LA MUNICIPALITÉ SUITE À LEUR DEMANDE

ATTENDU QUE le Club Quad des Trois-Lacs a adressé une demande à la municipalité afin que leur sentier puisse emprunter le chemin Saint-Henri entre la route 201 et la montée Neuve;

ATTENDU QU'une telle autorisation pourrait causer des préjudices aux résidents riverains de ce chemin quant à la sécurité et les inconvénients par le bruit;

ATTENDU QU'une expérience antérieure à plus petite échelle n'a pas été concluante;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Gravel

17-11-178

QUE le conseil municipal de Sainte-Marthe n'accède pas à la demande du Club Quad des Trois-Lacs.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras, Gilbert Séguin et Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne et Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

MAMOT – DEMANDE D'UNE RENCONTRE DE DÉBUT DE MANDAT AVEC LE CONSEILLER ATTITRÉ À NOTRE TERRITOIRE

ATTENDU QU'au début du mandat précédent, une rencontre avec le conseiller du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) s'était avérée fructueuse afin d'échanger et de poser des questions quant aux rôles et aux responsabilités des élus;

ATTENDU QUE ces échanges s'étaient avérés particulièrement pertinents pour les élus nouvellement en poste;

ATTENDU QUE trois nouveaux conseillers municipaux débutent un premier mandat;

ATTENDU QUE monsieur le maire ayant été élu d'abord comme conseiller à une élection partielle en 2015 n'avait pas bénéficié, lui non plus, de cette rencontre tenue la dernière fois en novembre 2013;

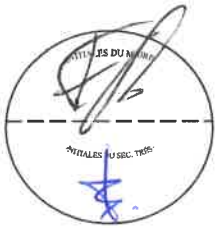
ATTENDU QUE pour les trois élus déjà en poste depuis au moins quatre ans, l'occasion d'une telle rencontre permet de réviser certaines notions et avec le recul, de poser des questions basées sur l'expérience des dernières années;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame la conseillère Jinny Brunelle

17-11-179

D'ADRESSER une demande au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) afin d'établir une rencontre avec le conseiller



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

attitré à notre territoire;

DE MANDATER monsieur le directeur général pour établir une date de rencontre, préférablement en janvier 2018, ou selon les disponibilités de la ressource du MAMOT.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras, Gilbert Séguin et Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne et Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

ACHAT D'UN LOGICIEL DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilbert Séguin

D'ACCEPTER l'offre de services de l'entreprise Lateral Innovations pour l'installation du logiciel Innovadel incluant l'installation et la formation pour un montant de 7 700 \$, taxes en sus, ainsi que l'importation des données et la création du portail client au montant de 440 \$, taxes en sus.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras, Gilbert Séguin et Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne et Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

TRAVAUX VISANT À SÉCURISER LES LIEUX D'UN BASSIN DÉSAFFECTÉ AYANT JADIS SERVI À L'AQUEDUC

Il est proposé par madame la conseillère Jinny Brunelle

D'AUTORISER le directeur général à faire effectuer les travaux nécessaires afin de condamner définitivement les anciennes installations désaffectées de l'aqueduc situées au trait-carré des terres des Fermes Campeau permettant ainsi de sécuriser l'endroit puisque la toiture s'est effondrée et que ce bassin n'a plus aucune utilité.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras, Gilbert Séguin et Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne et Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

ACHATS DIVERS POUR LES BESOINS DU SERVICE INCENDIE

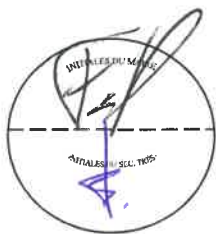
Il est proposé par monsieur le conseiller Carl Dupras

D'AUTORISER le directeur du Service incendie à procéder à l'achat du matériel nécessaire au bon fonctionnement de son service selon l'ordre de priorité préparé par ce dernier et l'entente de travail avec les membres du Service incendie et aussi en fonction des imprévus ou de l'absence d'un trop grand nombre d'imprévus depuis le début de la présente année et ce, à l'Intérieur des limites budgétaires allouées en début d'année.

17-11-180

17-1-181

17-11-182



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras, Gilbert Séguin et Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne et Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

FORMATION SUR LES INTERVENTIONS AVEC GAZ PROPANE OU NATUREL

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Gravel

17-11-183

D'AUTORISER la réalisation pour le Service incendie de la formation « Intervention en présence de gaz inflammable » offerte par l'École de Technologie gazière (ETG) au coût de 1 546,32 \$, taxes en sus.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras, Gilbert Séguin et Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne et Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

PLAN DE REMPLACEMENT 2018 DES HABITS DE COMBAT

ATTENDU QUE les habits de combat à la disposition des membres du Service incendie ont, selon les normes en vigueur, une durée de vie limitée;

ATTENDU QUE la direction du Service incendie a entrepris il y a quelques années un plan de remplacement graduel des habits de combats afin d'éviter une dépense importante la même année;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame la conseillère Jinny Brunelle

17-11-184

D'AUTORISER la direction du Service incendie à poursuivre le même plan de remplacement des habits de combat pour l'année 2018.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras, Gilbert Séguin et Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne et Jinny Brunelle.

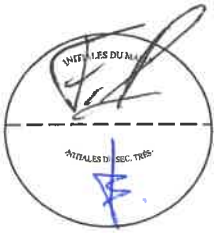
*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

MRC – RÉOLUTION PERMETTANT AUX DIFFÉRENTS MEMBRES DU CONSEIL DE REMPLACER LE MAIRE, LE CAS ÉCHÉANT

Il est proposé par monsieur le conseiller Carl Verreault

17-11-185

D'AUTORISER mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne et Jinny Brunelle ainsi que messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin à siéger et voter au conseil de la MRC de Vaudreuil-Soulanges si l'un d'entre eux ou l'une d'entre elle doit remplacer monsieur le maire François Pleau de la municipalité de Sainte-Marthe.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras, Gilbert Séguin et Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne et Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

DONS ET COMMANDITES

Il est proposé par madame la conseillère Jacqueline Lavergne

17-11-186

D'AUTORISER les dons et commandites suivants:

- Projet jeunesse de l'étudiante Ariane Séguin dans le cadre de l'organisation RIAPAS **200 \$**
- Centraide **200 \$**

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras, Gilbert Séguin et Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne et Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

CORRESPONDANCE

Monsieur le maire ainsi que monsieur le directeur général résumant et font lecture de l'essentiel de la correspondance reçue au cours des dernières semaines.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions et commentaires sont adressés au conseil relativement à divers sujets. Après avoir répondu aux questions et pris note des commentaires qui sont adressés au conseil, monsieur le maire François Pleau met fin à la période de questions.

LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

À 20 h 56,

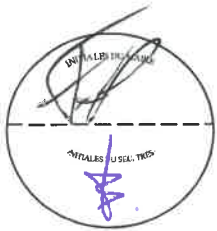
Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Gravel

17-11-187

QUE la présente séance soit levée

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras, Gilbert Séguin et Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne et Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

François Pleau
maire

Michel Bertrand
directeur général

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS (Article 961, Code Municipal du Québec)

Je, soussigné Michel Bertrand, directeur général, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont listées, approuvées et/ou projetées par le conseil municipal.

Michel Bertrand
directeur général